

## **Biodiversité urbaine, espaces verts, parcs et jardins : vers un cadre de vie humain et cohérent**

### **Le temps des constats**

Il existe à Reims 220 ha d'espaces verts dont 100 ha de parcs et de squares et 6900 m<sup>2</sup> de massifs plantés. Derrière ces chiffres, quelle réalité ?

**Espaces verts par habitant à Reims : 11,7 m<sup>2</sup>  
pour une moyenne nationale de 27,6 m<sup>2</sup>**

*Palmarès des villes vertes françaises - L'Expansion 15/10/2009*

Notre ville est clairement en déficit d'espaces verts. De plus, les espaces existants sont, en très faible mesure, utilisables par les habitants.

Un des problèmes centraux de Reims est la double coupure que représentent l'autoroute et l'axe faiblement exploité du canal et la Vesle. Dans de nombreuses villes, les rivières ont été préservées et servent de poumons à l'agglomération, comme zones de promenade et couloirs de biodiversité.

La Vesle à Reims ne remplit plus actuellement ce rôle. Coincée entre le canal et deux voies très passantes de l'avenue Brébant au Quai du Pré aux Moines d'une part et l'autoroute d'autre part, elle n'offre que peu d'attrait du fait du niveau sonore élevé quasi permanent et du peu de perspectives paysagères.

À ces difficultés s'ajoute le fait que le fond du lit et les berges de la rivière appartiennent aux propriétaires riverains. Sans ambitions politiques dignes et visionnaires, sa gestion et les perspectives d'aménagement resteront à l'état de mièvreries malgré le potentiel colossal.

Ailleurs dans la ville, il existe un certain nombre de parcs ou d'espaces offrant une surface de promenade intéressante. Mais les liaisons entre ces différents espaces sont le plus souvent peu attrayantes pour la circulation « douce », piétons ou cyclistes. Passer par exemple du parc de la Patte d'Oie au parc Léo Lagrange est purement décourageant. Le cheminement est sans charmes et de surcroît submergé par les nuisances sonores des voies routières et autoroutières.

Le parc de la Patte d'Oie et à fortiori le jardin d'Horticulture sont cernés par des voies rapides et le bruit encore une fois y est insupportable.

Le Parc de Champagne, enfin gratuit, est pour sa part malheureusement assez excentré.

Quant aux nombreuses places de Reims, ces lieux qui devraient servir d'oasis dans la ville en accueillant petits commerces et squares de proximité sont la plupart du temps de simples parkings.

**7 Français sur 10 choisissent leur lieu de vie en fonction  
de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation.**

*Enquête UNEP-IPSOS : (Union Nationale des Entreprises du Paysage)*

*"Les espaces verts de demain, usages et attentes des Français", mars 2008*

## **Pourquoi protéger et développer la biodiversité ?**

Parce que l'homme est un élément de la biodiversité, en protégeant les milieux naturels nous protégeons son avenir. Les communes ont, dans ce domaine, une responsabilité majeure envers leurs administrés. Ce qui est en jeu, c'est la satisfaction des citoyens à vivre dans une ville qu'ils auront adoptée, l'ayant identifiée comme environnement sain pour leur présent et leur futur.

Le but est d'assurer les continuités et les proximités entre milieux naturels, permettant ainsi aux espèces et aux hommes de circuler et d'interagir et aux écosystèmes de fonctionner. C'est ce que préconisent tant le Scot que le SDAGE. Dans cette perspective, la nature ordinaire est un patrimoine à protéger au même titre que la biodiversité remarquable.

Une ville où la biodiversité est valorisée est une ville économiquement viable car ses habitants souhaiteront continuer à y vivre.

## **La ville comme refuge !**

Les villes, avec leurs parcs, leurs jardins privatifs et familiaux, leurs espaces verts, leurs friches, sont devenues des refuges pour certaines espèces menacées dans les zones rurales où elles sont mises en danger par les pratiques culturelles actuelles.

Le cas des abeilles est à ce propos exemplaire. En effet, les ruches sont aujourd'hui plus productives dans les zones périurbaines, voire urbaines comme à Paris. Balcons fleuris et jardins sont riches de variétés florales qui assurent aux abeilles une nourriture du printemps à l'automne.

Dans les campagnes, au contraire, la monoculture procure une subsistance abondante pendant une période courte et une disette le reste du temps.

## **Le temps de l'action : Pour restaurer la nature en ville**

Nous, associations œuvrant sur le territoire dans le domaine du développement durable, exposons ici notre vision d'avenir dans le cadre d'une expertise citoyenne.

Reims 2020 ne peut se faire sans les fondamentaux suivants :

### **Biodiversité sans métal**

*Diversifier les espèces végétales sur les places et jardins.*

Les places sont souvent des parkings à métal en monoculture où les bancs agréables se font rares. Le végétal a un pouvoir attractif, de détente et de bien-être qui n'est plus à remettre en cause. Des plantations judicieusement choisies près d'un banc, cela crée des espaces refuges pour les promeneurs, les touristes et les travailleurs. Espaces utiles tant pour les humains que pour les animaux. Ce sont des vitrines d'un bien-vivre à Reims, loin des zones rénovées de pierre comme le parvis de la cathédrale ou la place Buirette qui ont désormais le charme d'une plaque de marbre sur une pierre tombale.

### **Trames vertes urbaines: pour éviter les espaces morts**

*Veiller à la réalisation de continuités écologiques par la création de trames permettant de relier les parcs et places existants par un réseau de voies plantées, afin d'assurer les continuités entre milieux naturels et de permettre aux espèces végétales et animales de circuler et aux habitants de se promener.*

Le problème de la mobilité sur les places est crucial. Bien souvent le cheminement piétonnier ne mène pas à un passage piéton. Si par chance c'est le cas, le piéton n'a pas le bénéfice de la priorité, les boutons d'appel sont soit totalement absents, soit ignorés.

Réduire les vitesses de circulation autour des places en favorisant les modes de déplacements doux est un levier pour favoriser l'installation d'activités économiques. Un piéton détendu est un client de proximité potentiel bien plus probable qu'un automobiliste.

## Lien Ville-Campagne

*Engager un dialogue avec les exploitants agricoles proches du territoire urbain et les encourager à la création de haies bordant les chemins de desserte des champs pour offrir des lieux de promenade à pied et en vélo pour créer des trames vertes favorables à la biodiversité ordinaire.*

La campagne si proche est encore si loin... chacun à Reims doit, pour se promener, prendre sa voiture pour aller... dans la Montagne de Reims. Et tant pis pour ceux qui n'ont pas de voiture.

Pourtant, les bureaux d'architectes l'ont souligné, la campagne est à notre porte. Les chemins existent, mais difficile d'avoir envie de s'y promener.

Pas d'abris contre les vents ou la pluie ni pour les hommes ni pour les animaux, pas d'ombre en été, des chemins morts où pourtant une faune et une flore ne demandent qu'à revivre grâce à quelques gestes simples et peu coûteux. Deux ou trois mètres de haies champêtres de chaque côté d'un chemin et la vie revient plus riche d'années en année, sans que l'on ait à s'en préoccuper. C'est un potentiel inexploité, facile d'accès pour tous et qui demanderait peu d'investissement mais cela changerait tout

## Jardin Partagé : Pour une appropriation du territoire public par les administrés

*Encourager la création de « jardins de quartier » ou « jardins partagés » dès qu'un terrain est disponible dans l'agglomération.*

Le concept de jardin partagé est un puissant outil d'ancrage pour les habitants d'une commune. En enracinant des végétaux, l'habitant-jardinier s'enracine lui-même en s'attachant au territoire où il vit. Comme l'annonce l'UNEP sur son site : " Le jardin, un bien social à partager ! Les français font le choix du vert".

**En 2010, 93,5 % des Français considèrent que le lien avec les plantes, les végétaux et les jardins est devenu un aspect important de leur équilibre quotidien.**  
Enquête UNEP-IPSOS : (Union Nationale des Entreprises du Paysage)  
" Le jardin, un bien social à partager ! Les français font le choix du vert"

## Coulée verte : le canal, oui mais pas sans sa Vesle

*Laisser les espaces libres, en particulier le long de la Vesle, qui évolueront selon leur propre dynamique en facilitant la mobilité des espèces.*

La situation particulière de la Vesle, dont le fond du lit et les berges appartiennent aux propriétaires riverains, ne doit pas servir de prétexte pour l'oublier. Ce serait un manque à gagner énorme pour la biodiversité et le paysage ainsi qu'un déni du pouvoir auto-épurateur de la végétation riveraine tant pour l'air que pour l'eau.

Il faut donc préserver les abords de Vesle en actant des droits de passage, en favorisant un partenariat avec les propriétaires d'espaces naturels proches ou riverains de la Vesle, en mettant en place des conventions avec les différents propriétaires, partenaires ou aménageurs concernés. En menant une réelle politique de reconquête de ces milieux par une gestion concertée et partagée ou par des acquisitions du foncier que les agences de l'eau qui sont en mesure de d'en soutenir le financement, nous regagneront nos poumons perdus.

De nouvelles constructions sur ces zones humides seraient une atteinte à l'intérêt général et dans tous les cas incompatibles avec les objectifs tant du SCoT que du SDAGE. Une construction même HQE n'est pas admissible si elle est édifée dans un fond de vallée occupé par des écosystèmes riches à préserver.

Le développement de l'agglomération laisse prévoir de nouvelles zones urbanisées aux abords de la Vesle, en amont comme en aval. Des inondations importantes ont pourtant déjà eu lieu à Reims, négliger la protection des zones humides ne fera qu'aggraver ce problème et nuire à la préservation de la biodiversité.

### **Mise en valeur de la Vesle**

*Réduire la nuisance sonore de l'autoroute en misant sur des murs antibruit, la réduction de la vitesse ainsi que du trafic.*

Le contournement autoroutier payant ne sera pas une solution pour réduire le trafic urbain, soit il se doit d'être gratuit, soit il faut finir la boucle du boulevard amorcé tout autour de Reims par le boulevard des Tondeurs et le barreau Est.

L'autoroute urbaine actuelle, qui de l'avis de tous est actuellement un gros problème, pourra ainsi être aménagée en gardant une seule voie de circulation pour les voitures, et en créant des zones de parking, des pistes cyclables et une zone piétons. Ceci rendra la zone de Vesle attractive et accessible aux promeneurs.

### **À chacun son brin d'herbe**

*Donner à chaque quartier un jardin public composé d'espèces et d'espaces diversifiés.*

Les seuls parcs de détente notoires sont Léo Lagrange et le Parc de Champagne. D'autres parcs du même type devraient voir le jour dans les secteurs pauvres en espace public de détente. Reims ne peut pas prétendre être un pôle européen avec un panel de parc aussi limité comprenant un jardin botanique misérablement circonscrit et pollué par le bruit.

### **Préserver les couloirs écologiques sur les espaces privés**

*Conserver les zones non-constructibles.*

Le patrimoine des jardins particuliers est à conserver pour préserver les couloirs écologiques qu'ils constituent. La délivrance de permis de construire qui ne prendraient pas en compte cette donnée serait à l'origine d'une mort lente par étouffement des quartiers.

### **Des fleurs contre moins de déchets : quand une ville peut produire du miel !**

*Créer un système original d'incitation au fleurissement des balcons du centre ville en l'associant à la réduction des déchets.*

À l'heure actuelle, des sacs jaunes non-recyclables sont distribués en centre ville pour inciter les habitants à trier leurs déchets. Les sacs jaunes fleurissent mais pas les fleurs !

Pour s'inscrire dans un objectif d'avenir cohérent de gestion des déchets, il ne faut pas seulement inciter à trier mais aussi réduire la quantité produite. Par un système de tickets rationnés suivant le quotient familial, la quantité de sacs jaunes est évaluée sur l'année et chaque foyer reçoit la quantité de tickets correspondante. Échangeables contre des sacs jaunes de préférence en matière recyclable dans tous les super-marchés de Reims Métropole, le client prend les sacs qui lui sont nécessaires tout en faisant ces courses habituelles.

En cas de surplus, les administrés pourront échanger les tickets non utilisés contre des plantes auprès des services techniques de Reims Métropole pour embellir les balcons du centre ville. Le système fonctionne à Liège, Reims peut aussi avoir de l'ambition pour le futur et s'engager !

Il n'y a pas que dans les champs de lavande que les abeilles fabriquent du bon miel. À Paris et en proche banlieue, Des ruches ont été implantées sur le toit de la mairie de Saint-Denis, sur les trottoirs de Paris et d'Aubervilliers, sur le toit du centre Georges Pompidou, dans les arbres de la place Stalingrad. Dans ses butineurs urbains, Le miel récolté surnommé miel de béton est exempt de pesticides et de substances toxiques. C'est le miel de balcon, c'est notre ville mise en pot et Reims mérite son miel.

## **Et pour rêver haut : Laissons les plantes faire le trottoir**

*Inviter les citoyens à semer des fleurs sauvages sur l'espace public et à porter un nouveau regard sur la biodiversité des pavés.*

Faire pousser du vert partout dans la ville, à Reims l'idée n'est pas arrivée mais à Rennes elle ne date pas d'hier. Dès 1999, en réponse à une demande associative, l'opération "Jardinons nos rues" est lancée dans un quartier pavillonnaire de la ville. Elle invite les habitants à coloniser l'espace public en plantant les façades, les trottoirs, les pieds d'arbres. Et c'est le succès. La ville décide donc d'étendre l'expérience aux autres quartiers. Depuis 10 ans, une cinquantaine de réalisations font le bonheur des habitants et des passants. Ici un tapis d'aspérules, là des sédums incrustés dans les murs, plus loin une façade couverte de pois de senteur. Quand un particulier veut planter passiflores ou hortensias sur le trottoir, il lui suffit d'en faire la demande à la direction des espaces et jardins et de respecter ensuite quelques règles simples : zéro produit chimique, pas de plantes grimpantes au pied des arbres, le maintien d'un passage sur le trottoir d'au moins 1,40m...

## **Charte locale de la biodiversité et des milieux naturels**

Toutes nos associations sont à l'affût d'initiatives positives dans le domaine pour collaborer et participer à un changement positif. Arrêtons les politiques frileuses car le citoyen lui est prêt. Dotons-nous d'une charte et agissons !

**Nous en avons besoin, nous devons le faire.**

## **Références**

### **UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)**

Enquête UNEP-IPSOS :

"Les espaces verts de demain, usages et attentes des Français", mars 2008

[http://www.entreprisesdupaysage.org/public/IMG/pdf/DP\\_Les\\_francais\\_et\\_les\\_espaces\\_verts.pdf](http://www.entreprisesdupaysage.org/public/IMG/pdf/DP_Les_francais_et_les_espaces_verts.pdf)

" Le jardin, un bien social à partager ! Les français font le choix du vert"

<http://www.entreprisesdupaysage.org/public/Le-jardin-un-bien-social-a,240.html>

### **Projet laissons pousser**

Projet de plantations citoyennes sur l'espace public

<http://www.laissonspousser.com/>

« **Jardinons nos rues** », une initiative de l'association Rennes Jardins

<http://www.mce-info.org>

### **La banque du miel, pour une pollinisation de la ville**

<http://www.banquedumiel.org/pol.html>

03.06.2010